

DEMANDE D 'OUVERTURE D'UN DÉBIT TEMPORAIRE DE BOISSONS

Catégorie 3

A déposer au moins 15 jours avant la date de la manifestation

A l'accueil de la Mairie de Sainte Cécile Les Vignes, ou par mail : mairie@sainte-cecile.org

Association :

Représentée par président (e)

Adresse

.....

Téléphone E.MAIL

Sollicite auprès de Monsieur le Maire de Sainte Cécile Les Vignes,
L'autorisation d'ouverture de débit temporaire de boissons (catégorie 3)

(Plusieurs dates peuvent être demandées en même temps (5 autorisations par année civile))

MANIFESTATIONS

DATE	LIEU	OBJET

Fait à Ste-Cécile, le

Signature